(0959)

BRANCHE

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

DÉCLARATION DE LA CGT AUX ORGANISATIONS PATRONALES DE LA BRANCHE DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE EXTRA-HOSPITALIÈRE.

L'ensemble des organisations syndicales dénoncent unanimement la politique destructrice du monde du travail menée par les employeurs relayée par les organisations patronales dans cette branche. Malgré plusieurs injonctions de toutes les OS de la branche depuis plus d'un an, l'absence de négociations salariales, dans une branche où les minima courent après le SMIC, ont fait des salariés des travailleurs pauvres. Malgré les degrés de qualifications exigés par l'ensemble de ces professions réglementées, les salaires dans les laboratoires sont, dans leur très grande majorité, au niveau du SMIC ou juste au-dessus, données démontrées par les expertises que vous-mêmes vous commandez. Vous invoquez, pour justifier votre absence de mandat concernant les salaires, les baisses de tarification imposées par la CNAM, issues de négociations auxquelles vous avez participé, d'accords que vous avez signés et de bras de fer que vous avez organisé via des lock- out l'année dernière. Mais vous oubliez de parler des milliards engrangés lors de la période Covid avec, comme bailleur de fond, notre Sécurité sociale. Vous passez rapidement sur les choix de capitalisation qui vous ont poussé à vous racheter les uns les autres, à vous endetter en partant sur des choix de financement prédateurs et dangereux pour la pérennité même de la biologie sur nos territoires. Mais il existe une réalité indéniable : les remontées de dividendes, fruits des richesses générées par le travail de près de 50 000 salariés de cette branche, ne se sont pas interrompues, au contraire, elles ont servies à gargariser des fonds de pensions qui, aujourd'hui, demandent des comptes aux gestionnaires que vous êtes devenus.

Et tout cela à quel prix ? Des salaires de misères qui ne permettent pas d'aller jusqu'aux fins de mois, des conditions de travail inacceptables et inhumaines, générant un taux d'absentéisme proche de 15 %, taux rarement égalé dans le monde du travail en France et qui a poussé l'assureur prévoyance de branche à rompre son contrat avec un groupe qui compte 11 000 salariés, l'assureur complémentaire a dû, lui, augmenter ses cotisations de 25 % pour faire face au taux de sinistralité dans un autre gros groupe de la branche. Flexibilité des horaires et mobilité contrainte des salariés liées à des fermeture de laboratoire et à des regroupements, charges de travail en constante augmentation, harcèlements et violences en tout genre pour imposer l'invivable, licenciements et externalisations, l'avenir de la biologie que vous êtes en train de dessiner est inacceptable !

Vous refusez de négocier les salaires en vous contentant de recommandations. La grille des minima de la Convention collective compte toujours 8 coefficients sous le SMIC. La négociation sur les classifications n'avance pas. La convention collective est toujours au point mort, obsolète, malgré le travail fait par tous. Vous faites mourir cette branche mais nous ne laisserons les 50 000 travailleurs qu'elle compte sans réagir, nous ne tolèrerons plus les absences de mandats ou ceux insignifiants, qui ne sont qu'une insulte supplémentaire aux professionnels de cette branche. Négocier sans rapport de force nous a conduit à l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Nous allons construire le rapport de force tel que nous le connaissons sur notre terrain : celui des travailleurs des laboratoires.

© communication FNIC-CGT. 2026

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex / Tél. : 01 84 21 33 00
www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr / Nos réf. : MM/CP/2026-0472